

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Madame Edith BOUREL

Mairie de Râches

566 route nationale

59194 RACHES

mairie@raches.fr

m.poiret@raches.fr

Le 17 septembre 2024

Objet : Information relative à l'absence d'observations par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative à la révision du PLU de Râches (59).

N° d'enregistrement Garance :2024-8160

Madame,

Vous avez saisi, le 18/07/24, l'autorité environnementale pour avis sur la révision du PLU cité en objet.

Après en avoir délibéré collégalement le 17 septembre 2024, je vous informe que l'autorité environnementale ne produira pas d'avis avec observations.

Toutefois, elle note que l'OAP de tuilerie prévoit l'implantation de logements, activités culturelles et artisanales sur la friche de la société Tuileries et Briqueteries de Râches. Au regard du type d'activités exercées dans le passé, il est possible qu'une pollution ait impacté tout ou partie des sols. Il est donc nécessaire de s'assurer de la compatibilité du projet avec l'état des sols, en réalisant une étude de pollution des sols sur ce site.

Le présent courrier sera joint au dossier d'enquête publique.

La présente information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture du département du Nord
DREAL Hauts-de-France